



Vallon du Bartassec et coteaux attenants (Identifiant national : 730030244)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0209)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Esslinger Marc (Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), .- 730030244, Vallon du Bartassec et coteaux attenants. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030244.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) :Esslinger Marc (Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées)

Centroïde calculé : 525368°-1934019°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Lot
- Commune : Labastide-Marnhac (INSEE : 46137)
- Commune : Trespoux-Rassiels (INSEE : 46322)
- Commune : Cahors (INSEE : 46042)

1.2 Superficie

434,94 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 157

Maximale (mètre): 308

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Située en bordure sud des Cévennes de Cahors (qui appartiennent aux downs ou causses des collines), la zone est très proche du Quercy blanc. Elle est constituée d'un vallon principal et de combes secondaires, creusés dans des marno-calcaires du jurassique supérieur. Le ruisseau temporaire qui la parcourt, le Bartassec, est un affluent du Lot. Le tiers amont du vallon présente un ensemble quasi continu de prairies naturelles alors que ses deux tiers aval sont essentiellement occupés par des cultures. Les coteaux qui bordent le vallon, au sud et au nord, sont majoritairement occupés par des chênaies pubescentes, mais comprennent également d'assez nombreux secteurs ouverts dominés par une végétation de pelouse sèche et autrefois dévolus au pacage extensif ou plantés de vignes. Des landes plus ou moins fermées y sont également présentes. D'importantes plantations de conifères, notamment de Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *austriaca*), complètent le tableau paysager. Les prairies naturelles cantonnées à l'amont du vallon sont de deux types :

- des prairies de fauche atlantiques mésophiles (non humides) relevant de l'alliance phytosociologique du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* ;

- et des prairies de fauche atlantiques inondables, mésohygrophiles à hygrophiles, de l'alliance du *Bromion racemosi*.

Les plantes remarquables liées à ces milieux prairiaux sont la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), liliacée en régression qui atteint ici la limite nord de son aire de répartition lotoise, et le Peucedan à feuilles de carvi (*Peucedanum carvifolium*), ombellifère très rare dans le Lot. La végétation de pelouse calcaire des versants est composée de formations moyennement sèches du Mesobromion du Quercy, et surtout de formations très sèches, essentiellement exposées au sud, qui se rapportent au Xerobromion du Quercy, notamment à l'association du *Staehelino dubiae-Teucrietum chamaedryos*. Ces pelouses hébergent nombre d'herbacées méridionales remarquables comme l'Hysope officinale (*Hyssopus officinalis*), l'Armoise blanche (*Artemisia alba*), le Laser de France (*Laserpitium gallicum*), ombellifère qui apprécie particulièrement les zones les plus caillouteuses, la Leuzée conifère (*Leuzea conifera*), l'Ophrys occidentale (*Ophrys arachnitiformis* subsp. *occidentalis*), le Lin des collines (*Linum austriacum* subsp. *collinum*), aux magnifiques fleurs bleues, et le Narcisse à feuilles de jonc (*Narcissus assoanus*), petit narcisse qui atteint l'extrême limite nord de son aire de répartition sur les causses du Quercy, plus précisément sur la partie méridionale du causse de Gramat. Parmi la flore xérophile du site, sont encore à citer deux arbustes méditerranéens : le Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*), souvent fréquent en Quercy dans les landes et les chênaies pubescentes ouvertes des versants en exposition chaude, et surtout le Genêt scorpion (*Genista scorpius*), très ponctuel sur la zone et qui possède ici sa seule station lotoise connue.

Le site possède également un intérêt faunistique indéniable. Il accueille la nidification du Circaète Jean-le-Blanc, grand rapace migrateur et sensible au dérangement, qui se nourrit presque exclusivement de serpents et trouve dans les secteurs boisés du site la quiétude nécessaire à l'élevage annuel de son unique jeune. Les données entomologiques restent encore fragmentaires. 2 orthoptères méditerranéens remarquables liés aux milieux secs sont présents sur le site : le Criquet des garrigues (*Omocestus*

raymondi raymondi), qui apprécie les adrets caillouteux, et la Magicienne dentelée (Saga pedo), qui est la plus grande sauterelle de France. Protégée au niveau national, cette sauterelle aptère (dépourvue d'ailes) et prédatrice ne possède que des populations parthénogénétiques en Europe, où l'on ne rencontre donc que des femelles. Dans le Quercy, elle se trouve en situation d'isolat géographique par rapport au reste de ses populations françaises, essentiellement cantonnée à la région méditerranéenne. Sa survie locale est directement dépendante du maintien de milieux secs ouverts ou semi-ouverts (pelouses sèches, landes ouvertes). Un autre insecte protégé a été recensé : l'Azuré du serpolet (Maculinea arion). Ce papillon diurne est largement répandu sur le Lot calcaire, où il fréquente les lisières, les bords de chemins et les pelouses en voie d'embroussaillage qui hébergent sa plante hôte (plante nourricière de la chenille), l'Origan.

Les coteaux qui dominent le vallon du Bartassec sont encore relativement préservés mais, hormis sur les versants les plus arides et les plus pentus, les pelouses subissent un net processus de fermeture qui va entraîner la raréfaction des espèces remarquables qui leur sont liées, parmi lesquelles une espèce aussi emblématique que la Magicienne dentelée. La partie amont du vallon, avec ses prairies naturelles, permet de limiter l'érosion des sols des vallées et freine aussi certainement le ruissellement des eaux de surface. Le reste du fond du vallon, dominé par les cultures, ne permet plus cette régulation, et les effets s'en font parfois durement ressentir plus en aval, dans la partie de Cahors traversée par le Bartassec.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Coteau, cuesta

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Ecologique
- Oiseaux
- Insectes
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Ralentissement du ruissellement
- Role naturel de protection contre l'érosion des sols
- Zone particulière d'alimentation
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site comprend l'essentiel de la partie amont du vallon du Bartassec ainsi que la majorité des combes secondaires qui lui sont associées. Le fond du vallon mis à part, il englobe essentiellement des zones pentues, et n'inclut pas de zones de plateau habitées ou à dominante cultivée. En fond de vallon, la limite amont correspond à celle des prairies naturelles plus ou moins humides. Au niveau des versants, des sommets de pechs et des combes secondaires, la délimitation s'appuie essentiellement sur la répartition des pelouses sèches et sur celle des secteurs boisés correspondant à des sites de nidification avérés ou potentiels du Circaète Jean-le-Blanc.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Route	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Taille, élagage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Mammifères - Orthoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.21 <i>Prairies de fauche atlantiques</i>		Informateur : Heaulmé Vincent	1	2006 - 2006
	34.332F <i>Xerobromion du Quercy</i>		Informateur : Heaulmé Vincent	19	2005 - 2005
	34.322I <i>Mesobromion du Quercy</i>			1	
	24.16 <i>Cours d'eau intermittents</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>			13	
	82.3 <i>Culture extensive</i>			10	
	41.711 <i>Bois occidentaux de Quercus pubescens</i>			30	
	37.21 <i>Prairies humides atlantiques et subatlantiques</i>				
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			26	

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Garcia Frédéric, Heaulmé Vincent, SAVINE (Savine Nicolas)		2	2	1995 - 2003
Orthoptères	432558	<i>Omocestus raymondi raymondi</i> (Yersin, 1863)	<i>Criquet des garrigues</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Heaulmé Vincent		2	9	2005 - 2005
	65680	<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	<i>Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : De Cours Pierre		2	2	1987 - 1990
Phanérogames	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	<i>Fritillaire pintade, Fritillaire à damiers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Heaulmé Vincent, ONCFS Sud-Ouest (Laborie Gilles)	Faible	1001	10000	2002 - 2007
	103406	<i>Hyssopus officinalis</i> L., 1753	<i>Hysope officinale, Hysope, Herbe sacrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen	101	1000	2006 - 2006
	105071	<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	<i>Laserpitium de France, Laser de Gaule, Laser de France, Laser odorant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen			2005 - 2005
	109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	<i>Narcisse d'Asso, Narcisse à feuilles de jonc, Narcisse de Requier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen	101	1000	2006 - 2006
	138382	<i>Orchis laxiflora</i> subsp. <i>laxiflora</i>	<i>Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)		101	1000	2001 - 2001

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83934	<i>Artemisia alba</i> Turra, 1764	<i>Armoise blanche,</i> <i>Armoise camphrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen	101	1000	2005 - 2006
	105855	<i>Leuzea conifera</i> (L.) DC., 1805	<i>Rhapontic conifère,</i> <i>Pomme-de-pin, Leuzée conifère, Leuzée à cônes, Leuzée pomme-de-pin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen			2005 - 2006
	137365	<i>Linum austriacum</i> subsp. <i>collinum</i> (Guss. ex Boiss.) Nyman, 1878	<i>Lin de Provence,</i> <i>Lin des collines,</i> <i>Lin de Limagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen			2005 - 2005
	113748	<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	<i>Pistachier térébinthe, Pudis, Térébinthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Heaulmé Vincent	Moyen			2005 - 2005

7.3 Autres espèces à enjeu

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	65680	<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Boullet V.	1986	Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique.
	Defaut B.	2003	Liste rouge et espèces déterminantes en Midi-Pyrénées, 2. Résultats pour les orthoptères.
	Esslinger M., Heaulmé V.	2002	Inventaire de l'avifaune nicheuse remarquable des régions biogéographiques du département du Lot les plus mal connues sur le plan ornithologique - Bouriane, Quercy Blanc, Ségala, Limargue. Étude réalisée avec le soutien financier des Fonds Structuraux Eur
	Royer J.-M.	1982	Contribution à l'étude phytosociologique des pelouses du Périgord et des régions voisines in Gehu J.-M., Pedroti F.
	Royer J.-M.	1984	Caractérisation, répartition et origine du Xerobromion in Gehu J.-M.
	Verrier J.-L.	1982	Études phytosociologiques sur les pelouses calcicoles du Quercy in Gehu J.-M., Pedroti F.
Informateur	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Heaulmé Vincent, ONCFS Sud-Ouest (Laborie Gilles)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Penin David)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	De Cours Pierre		
	Garcia Frédéric		
	Garcia Frédéric, Heaulmé Vincent, SAVINE (Savine Nicolas)		
	Heaulmé Vincent		
	Heaulmé Vincent		
	Heaulmé Vincent		
	ONCFS Sud-Ouest (Laborie Gilles)		
	SAVINE (Savine Nicolas)		